

BANQUE HSBC CANADA
RAPPORT AUX ACTIONNAIRES – PREMIER TRIMESTRE DE 2008

- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 155 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, soit une augmentation de 11,5 % par rapport à celui de la même période en 2007.
- Le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires s'est établi à 21,2 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, comparativement à 22,0 % pour la même période en 2007.
- Le ratio d'efficacité s'est établi à 48,7 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, par rapport à 52,2 % pour la même période en 2007.
- Le total de l'actif a atteint 66,5 milliards de \$CA au 31 mars 2008, contre 60,9 milliards de \$CA au 31 mars 2007.
- Le total des fonds sous gestion s'est établi à 26,3 milliards de \$CA au 31 mars 2008, comparativement à 25,1 milliards de \$CA au 31 mars 2007.

Rapport de gestion du premier trimestre de 2008

La Banque HSBC Canada (la « banque ») est une filiale en propriété indirecte de HSBC Holdings plc (« HSBC Holdings »). Dans le rapport de gestion, le groupe HSBC Holdings est défini comme le « Groupe HSBC » ou le « Groupe ». Le rapport de gestion de la banque du premier trimestre de 2008 est en date du 2 mai 2008. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens (les montants tabulaires sont en millions de dollars canadiens) et sont tirés directement de nos états financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada ou de l'information qui nous a servi à les préparer. Les rubriques du rapport de gestion portant sur la gestion des risques, qui figurent aux pages 5 à 14, font partie intégrante des états financiers consolidés non vérifiés et devraient être lues conjointement avec les états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008. Il y a lieu de se reporter à la note 2 de la page 24 en ce qui concerne les conventions comptables relatives à la présentation et aux informations à fournir sur le capital et les instruments financiers, bien que la méthode pour les évaluer soit demeurée inchangée par rapport aux périodes précédentes. Certains montants ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Faits financiers saillants

	<i>Trimestres terminés les</i>		
	<i>31 mars 2008</i>	<i>31 décembre 2007</i>	<i>31 mars 2007</i>
Bénéfice			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	155	111	139
Bénéfice de base par action (\$CA)	0,31	0,22	0,28
Ratios financiers* (%)			
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires	21,2	15,6	22,0
Rendement de l'actif moyen	0,92	0,66	0,93
Marge nette d'intérêts	2,08	2,13	2,29
Ratio d'efficience	48,7	54,5	52,2
Ratio revenu autre que d'intérêts/total des revenus	42,4	34,9	38,6
Renseignements sur le crédit			
Montant brut des prêts douteux	314	272	153
Provisions pour créances irrécouvrables			
– Solde à la fin de la période	370	353	327
– En pourcentage des prêts douteux bruts	118 %	130 %	214 %
– En pourcentage de l'encours brut des prêts et des acceptations	0,81 %	0,79 %	0,77 %
Soldes moyens†			
Actif	67 897	66 158	60 656
Passif	38 850	39 032	35 994
Dépôts	50 972	49 755	45 855
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 964	2 827	2 558
Ratios de capital** (%)			
Capital de catégorie 1	9,1	8,8	8,9
Capital total	11,3	11,3	11,0
Total des actifs sous administration			
Fonds sous gestion	26 283	26 213	25 083
Biens en garde	11 006	10 914	8 868
Total des actifs sous administration	37 289	37 127	33 951

* Il s'agit de montants ou de mesures non conformes aux PCGR. Veuillez vous reporter à l'analyse traitant du recours à des mesures non conformes aux PCGR dans le présent document, à la section « Mesures conformes ou non conformes aux PCGR utilisées dans le rapport de gestion », à la page 18.

** Ces ratios sont calculés en suivant les lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Veuillez vous reporter à la page 34 en ce qui concerne le nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres.

Analyse des résultats financiers

Aperçu

La Banque HSBC Canada a enregistré un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 155 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, en hausse de 16 millions de \$CA, ou 11,5 %, par rapport à celui de 139 millions de \$CA réalisé au premier trimestre de 2007, et en hausse de 44 millions de \$CA, ou 39,6 %, par rapport à celui constaté au quatrième trimestre de 2007. Les résultats de ce trimestre prenaient en compte une charge de 27 millions de \$CA au titre du portefeuille de papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (« PCAA non bancaire »), déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes. Si l'on exclut cette charge, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté de 12,3 % au trimestre terminé le 31 mars 2008 par rapport au quatrième trimestre de 2007.

En commentant les résultats, le président et chef de la direction, Lindsay Gordon, a déclaré : « La Banque HSBC Canada a connu un départ satisfaisant en 2008 compte tenu des conditions difficiles qui prévalent sur les marchés. L'incertitude économique continue à avoir des répercussions sur les résultats des sociétés du secteur bancaire, ce qui a entraîné une réduction des marges d'intérêts mais aussi une augmentation des revenus de négociation en raison de la volatilité du marché. Malgré cette incertitude, notre base de clients fidèles demeure très forte et nous lui sommes redevables de la plus grande partie de nos revenus. L'incidence de nos activités de promotion de notre marque, y compris la récente campagne de publicité à l'aéroport international Pearson de Toronto, et de notre offre de service à la clientèle se démontre par le succès de notre compte d'épargne en direct et de la croissance constante du nombre de clients de HSBC Premier.

Pour le reste de 2008, nous continuerons à mettre l'accent sur l'accroissement de notre clientèle grâce à l'amélioration de notre offre de service HSBC Premier et HSBC Direct et, parallèlement, sur une croissance ciblée de nos services aux entreprises, en tenant compte de l'incertitude économique. »

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 298 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 31 mars 2008. Il est presque identique à celui du même trimestre en 2007, qui se chiffrait à 294 millions de \$CA. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts pour le premier trimestre s'est établi à 5,6 milliards de \$CA ou 10,7 % de plus que celui constaté pour la même période en 2007. Toutefois, la concurrence soutenue et le contexte difficile en matière de taux d'intérêt ont eu des répercussions sur la marge nette d'intérêts, qui a diminué pour s'établir à 2,08 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, contre 2,29 % pour la même période en 2007. Les réductions du taux préférentiel en novembre 2007 ainsi qu'en janvier et en mars 2008 se sont traduites par la baisse immédiate du revenu d'intérêts tiré de nos prêts à taux variable. Les frais d'intérêts n'ont pas connu la même diminution étant donné que les taux des dépôts n'ont pas été ajustés aussi rapidement. En outre, l'accentuation des écarts de crédit dans tout le secteur bancaire a eu un effet négatif sur le coût des dépôts de gros.

Le revenu net d'intérêts au premier trimestre de 2008 est lui aussi demeuré pour ainsi dire inchangé par rapport à celui du quatrième trimestre de 2007. Même si l'actif moyen produisant un revenu d'intérêts a augmenté de 1,3 milliard de \$CA par rapport à celui du quatrième trimestre de 2007, les effets de cette hausse ont été annulés par le recul de la marge nette d'intérêts.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a atteint 219 millions de \$CA au premier trimestre de 2008, comparativement à 185 millions de \$CA pour la même période en 2007, en hausse de 34 millions de \$CA ou 18,4 %. Les revenus de négociation ont augmenté de 37 millions de \$CA en raison de la volatilité des taux de change et des marchés du crédit au premier trimestre de 2008 et de l'incidence positive, à hauteur de 19 millions de \$CA, des modifications apportées à la juste valeur de certains titres de créances. Les revenus de titrisation ont progressé de 17 millions de \$CA en raison d'une activité accrue mais aussi des gains plus importants, attribuables à la réduction du coût des fonds, réalisés sur la titrisation de titres. Les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement ainsi que les commissions sur facilités de crédit étaient aussi plus élevés dû à l'accroissement constant des activités. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par une réduction des commissions sur les marchés financiers de 10 millions de \$CA causée par le ralentissement des activités sur ces marchés au premier trimestre de 2008. De plus, les gains sur les titres disponibles à la vente ont diminué de 17 millions de \$CA par rapport à ceux du premier trimestre de 2007, ce qui s'explique par la vente, à ce moment-là, d'une partie des actions de la Bourse de Montréal détenues par la banque. Les gains sur les autres titres ont quant à eux enregistré une baisse de 7 millions de \$CA par rapport au premier trimestre de 2007, des placements dans des fonds en actions privés ayant été vendus au cours de ce trimestre.

Analyse des résultats financiers (suite)

Le revenu autre que d'intérêts a enregistré une hausse de 57 millions de \$CA, ou de 35,2 %, comparativement au quatrième trimestre de 2007. Les revenus de négociation ont augmenté de 19 millions de \$CA étant donné l'incidence positive de certains titres de créance inscrits à la juste valeur dont la valeur a augmenté de 13 millions de \$CA comparativement à celle du quatrième trimestre de 2007 et ce, en raison de l'accentuation des écarts de crédit. Les résultats du quatrième trimestre de 2007 comprenaient des charges au titre du PCAA non bancaire de 8 millions de \$CA dans des titres de négociation et une perte de valeur de 34 millions de \$CA inscrite à titre de perte sur les titres disponibles à la vente. Les revenus de titrisation ont augmenté de 14 millions de \$CA par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2007, principalement en raison d'un accroissement des activités et d'une diminution du coût des fonds. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par la baisse de 5 millions de \$CA constatée au chapitre des commissions sur les marchés financiers.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 252 millions de \$CA au premier trimestre de 2008, soit un montant presque identique à celui du même trimestre en 2007. Le ratio d'efficacité de 48,7 % constaté au premier trimestre de 2008 s'est amélioré par rapport à celui de 52,2 % enregistré pour la même période en 2007, ce qui reflète à la fois une solide maîtrise des coûts, qui sont restés semblables, et une augmentation des revenus autres que d'intérêts. Les dépenses salariales ont enregistré une hausse en raison de l'augmentation des effectifs, elle-même attribuable aux investissements consentis pour l'expansion du réseau de succursales, des services bancaires directs et des services de gestion de trésorerie. Par ailleurs, la rémunération variable a diminué à cause de la baisse du revenu tiré des marchés financiers.

Les frais autres que d'intérêts sont également en grande partie inchangés par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2007. Les salaires et avantages sociaux ont grimpé de 8 millions de \$CA, essentiellement en raison de la hausse des coûts liés aux avantages. Les frais relatifs aux locaux et au matériel ont augmenté de 7 millions de \$CA, une augmentation attribuable aux coûts plus importants des technologies de l'information et aux charges locatives plus élevées découlant de l'ouverture de nouvelles succursales. Le tout a été contrebalancé par une réduction de 16 millions de \$CA des autres frais qui s'explique principalement par une diminution des frais de marketing due au calendrier des campagnes promotionnelles et par un ensemble de petites baisses dans plusieurs autres catégories de frais.

Qualité du crédit et provisions pour créances irrécouvrables

Les provisions pour créances irrécouvrables se sont établies à 25 millions de \$CA au premier trimestre de 2008, comparativement à 10 millions de \$CA au premier trimestre de 2007 et à 24 millions de \$CA au quatrième trimestre de 2007.

L'environnement de crédit favorable que nous avons connu récemment ainsi que la reprise de certaines provisions avaient donné lieu à un niveau très peu élevé de provisions au premier trimestre de 2007. Toutefois, au cours du second semestre de 2007, les conditions des marchés du crédit se sont détériorées et le niveau des provisions du premier trimestre de 2008 a été similaire à ceux du troisième et du quatrième trimestres de 2007. Une hausse des provisions pour le secteur de détail et deux secteurs manufacturier spécifiques au premier trimestre de 2008 ont entraîné une augmentation par rapport au trimestre équivalent de 2007. Dans l'ensemble, la qualité du crédit est demeurée bonne en raison des normes de crédit prudentes.

Les mêmes facteurs ont eu une incidence sur les montants des prêts douteux. Le montant brut des prêts douteux a atteint 314 millions de \$CA, soit 42 millions de \$CA de plus que celui inscrit au 31 décembre 2007 et 161 millions de \$CA ou 105 % de plus que celui de 153 millions de \$CA inscrit au 31 mars 2007. Les prêts douteux, déduction faite de provisions spécifiques pour créances irrécouvrables, ont totalisé 213 millions de \$CA au 31 mars 2008, contre 188 millions de \$CA au 31 décembre 2007 et 95 millions de \$CA au 31 mars 2007. La provision générale pour créances irrécouvrables est demeurée inchangée, à 269 millions de \$CA, par rapport à celles comptabilisées le 31 décembre 2007 et le 31 mars 2007. Exprimée en pourcentage de l'encours des prêts et des acceptations, la provision générale pour créances irrécouvrables a atteint 0,81 % au 31 mars 2008, comparativement à 0,79 % au 31 décembre 2007 et à 0,77 % au 31 mars 2007.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition réel s'est établi à 32,1 % au premier trimestre de 2008, comparativement à 32,9 % pour le premier trimestre de 2007 et à 35,6 % pour le quatrième trimestre de 2007. La baisse du taux d'imposition au trimestre terminé le 31 mars 2008 par rapport à celui du quatrième trimestre de 2007 est principalement attribuable à la diminution des actifs d'impôts futurs constatée au quatrième trimestre de 2007, laquelle découle de la réduction des taux d'imposition des sociétés adoptée par le gouvernement fédéral.

Analyse des résultats financiers (suite)

Bilan

Le total de l'actif s'est établi à 66,5 milliards de \$CA au 31 mars 2008, en hausse de 3,6 milliards de \$CA par rapport au 31 décembre 2007, et de 5,6 milliards de \$CA par rapport au 31 mars 2007. Les prêts commerciaux et les acceptations bancaires ont augmenté de 1,2 milliard de \$CA depuis la fin de 2007, car les activités commerciales ont encore été importantes. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté, mais cette augmentation a été annulée par des opérations de titrisation d'une hauteur de 0,9 milliard de \$CA, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 0,6 milliard de \$CA. Les prêts à la consommation ont, pour leur part, connu une croissance de 0,5 milliard de \$CA. Le portefeuille de titres et les valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente ont augmenté de 1,7 milliard de \$CA au cours du trimestre, améliorant ainsi la position de liquidité de la banque.

Le total des dépôts a atteint 50,0 milliards de \$CA au 31 mars 2008, en hausse de 1,1 milliard de \$CA comparativement aux 48,9 milliards de \$CA constatés au 31 décembre 2007 et en hausse de 4,0 milliards de \$CA comparativement aux 46,0 milliards de \$CA inscrits au 31 mars 2007. Les dépôts personnels ont augmenté de 1,2 milliard de \$CA depuis le 31 décembre 2007 en raison du nombre plus élevé de comptes d'épargne en direct et à intérêt élevé, alors que les dépôts commerciaux ont légèrement diminué.

Total des actifs sous administration

La valeur des fonds sous gestion s'est établie à 26,3 milliards de \$CA au 31 mars 2008, comparativement à 26,2 milliards de \$CA au 31 décembre 2007 et à 25,1 milliards de \$CA au 31 mars 2007. Même si les ventes de placements ont été solides au cours du premier trimestre de 2008, les baisses des marchés des actions ont eu une incidence négative sur la valeur des fonds sous gestion. Compte tenu des soldes des biens en garde et administrés, le total des actifs sous administration a atteint 37,3 milliards de \$CA, contre 37,1 milliards de \$CA au 31 décembre 2007 et 34,0 milliards de \$CA au 31 mars 2007.

Gestion des risques

Toutes nos activités commerciales exigent la mesure, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de risques. La gestion des risques consiste à déterminer, à analyser, à évaluer et à gérer les facteurs qui pourraient avoir des effets défavorables sur nos ressources, nos opérations, notre réputation et nos résultats financiers. Les principales catégories de risques auxquelles la banque est exposée sont notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque de marché, le risque d'exploitation et le risque de fiduciaire. La gestion de ces divers types de risque est exposée ci-dessous. Le cadre établi de gestion des risques vise à évaluer les risques et leurs interrelations de manière intégrée afin de favoriser un contrôle permanent des risques.

Gouvernance du risque et responsabilité face au risque

Un cadre bien établi de gouvernance du risque et de responsabilité face au risque permet une surveillance visant à assurer la gestion efficace des risques et la prise de responsabilités à cet égard. Notre comité responsable de la gestion des risques s'assure de la gestion stratégique de tous les risques auxquels la banque et ses succursales doivent faire face. Ses fonctions sont les suivantes :

- identifier les risques importants et les mesurer;
- élaborer et faire approuver des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de gestion des risques pour les activités et les unités d'exploitation qui assument un risque important et établir un plan d'action en matière de continuité des activités;
- établir les orientations et les limites acceptables pour nous en matière de risque, y compris l'acceptation de risques nouveaux ou inhabituels;
- exercer un contrôle sur le respect des lignes de conduite et des façons de procéder établies;
- soumettre toute nouvelle ligne de conduite ou modification importante aux façons de procéder, toute situation inhabituelle, exception importante, nouvelle orientation ou tout nouveau produit au comité de direction et, le cas échéant, au comité de vérification et au conseil d'administration aux fins d'examen, de ratification ou d'approbation.

Gestion des risques (suite)

Les politiques de gestion des risques présentées par le comité responsable de la gestion des risques sont approuvées par le conseil d'administration. Dans l'ensemble, les limites en matière de gestion des risques sont établies en tenant compte de celles du Groupe HSBC.

Le comité responsable de la gestion des risques délègue la gestion quotidienne des risques à divers sous-comités, notamment le comité de gestion de l'actif et du passif (« ALCO »), le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (« TALCO »), le comité responsable du crédit, le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation et le comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire. De plus, nous comptons d'autres comités qui sont responsables en particulier de l'évaluation des risques et de la mise en marché des nouveaux produits.

En plus des risques auxquels nous sommes quotidiennement exposés, qui sont énumérés ci-dessus, il faut compter le risque stratégique. Un tel risque peut se manifester si nous ne parvenons pas à discerner les occasions d'affaires ou les menaces découlant de l'évolution du marché, sur une période pouvant s'étaler sur plusieurs années. Ces occasions d'affaires ou menaces sont attribuables à de nombreux facteurs, à savoir, l'évolution de la conjoncture économique et politique, de nouvelles exigences des clients, les tendances démographiques, les modifications législatives ou l'activité de nos concurrents. Ce risque peut être atténué en évaluant les occasions et les défis qui se présentent, grâce au processus de planification stratégique, que nous mettons en œuvre de concert avec le Groupe HSBC.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie ne satisferait pas à ses obligations contractuelles. Il se présente surtout dans les domaines des prêts directs, du financement du commerce international et des activités de crédit-bail, mais il découle aussi de certains produits hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que des actifs détenus par la banque sous forme de titres de créance.

Il peut y avoir concentration du risque de crédit lorsque la capacité d'un groupe d'emprunteurs ou d'autres contreparties de s'acquitter de leurs engagements contractuels peut être touchée de la même façon par des événements externes. Par exemple, il peut être question de concentration du risque de crédit si plusieurs contreparties sont établies dans la même région, font partie du même secteur d'activité ou sont soumises aux mêmes conditions de marché. Nous accordons par conséquent une grande importance à la diversification du risque de crédit.

Lignes directrices et procédures

Le risque de crédit est géré conformément à nos lignes de conduite en matière de crédit, lesquelles sont établies en collaboration avec le Groupe HSBC et ont été approuvées par le conseil d'administration. Les limites du risque et les pouvoirs d'accorder le crédit sont délégués aux cadres supérieurs du service du crédit qui, à leur tour, les délèguent aux directeurs appropriés selon des limites établies et selon les circonstances. Les risques de crédit qui dépassent certains montants devront peut-être être approuvés par le Groupe HSBC de manière à être conformes aux limites du risque de crédit de ce dernier à l'échelle internationale.

Les membres du comité responsable de la gestion des risques et du comité responsable du crédit se réunissent tous les trimestres, tout comme le comité de vérification et le conseil d'administration, pour passer en revue la qualité de crédit du portefeuille de prêts, la répartition par secteur d'activité, par produit et par secteur géographique, la concentration de clients importants et le caractère adéquat des provisions constituées à l'égard des prêts. Les politiques qui s'appliquent aux limites établies pour les clients importants et à la concentration par secteur d'activité, par produit et par secteur géographique sont approuvées par le conseil d'administration, qui s'appuie à ce chapitre sur les lignes de conduite énoncées par le Groupe HSBC. Toutes les facilités autorisées dont le montant est élevé, qu'il s'agisse de nouvelles facilités ou de facilités renouvelées, ainsi que les opérations sur des instruments dérivés et les facilités présentant des problèmes de crédit particuliers et celles dont le recouvrement est douteux sont également signalées tous les trois mois au comité de vérification. Notre tolérance envers le risque de crédit est indiquée dans des lignes de conduite en matière de crédit s'appliquant aux prêts commerciaux et personnels, lesquelles sont conformes à celles du Groupe HSBC et sont approuvées tous les trimestres par le comité de vérification. Elles sont par la suite diffusées à l'échelle de notre entreprise, conjointement avec divers manuels portant sur le crédit.

Le risque de crédit est géré de façon rigoureuse. Tous les aspects du risque de crédit font l'objet d'une surveillance continue par le personnel des succursales, et les prêts et les facilités de crédit de moindre qualité sont passés en revue plus fréquemment. Les prêts problématiques et les prêts douteux sont décelés à un stade précoce et confiés à une unité distincte, nommément le service du crédit spécial, qui en assure la gestion. Le service du crédit approuve les facilités de crédit qui dépassent les limites d'autorisation attribuées aux succursales et passe en revue les décisions de crédit de celles-ci afin de s'assurer qu'elles reflètent nos objectifs au chapitre de la gestion du portefeuille de crédit. Le service du crédit peut exceptionnellement autoriser des limites de crédit supérieures aux limites établies, en tenant compte toutefois du niveau de risque et des avantages prévus.

Gestion des risques (*suite*)

L'intégrité des paramètres de crédit sous-jacents est également assurée au moyen d'un examen des demandes et par la surveillance et l'examen continus des demandes par notre service de la gestion du crédit et des risques. Cet exercice comprend l'examen de l'application de notations, particulièrement dans les cas de contournement manuel des valeurs produites par le système.

Le risque relatif aux banques et aux établissements financiers doit également être évalué par une équipe du Groupe HSBC qui en assure la gestion et le suivi à l'échelle internationale. De la même façon, le risque transfrontalier est géré par cette équipe et soumis à des limites par pays. Les décisions de crédit prises par les succursales et par les directeurs du crédit du siège social sont passées en revue régulièrement par le service de la vérification interne, qui doit s'assurer que nos lignes de conduite, façons de procéder et conditions sont respectées.

Les activités de prêt dans le secteur immobilier sont gérées selon des règles strictes. Dans le cas de nouveaux dossiers de crédit, l'accent est mis sur la relation avec le client et le parrainage de son projet. Nous surveillons de près la croissance de ce portefeuille, compte tenu de la forte demande dans ce secteur et de son caractère cyclique. Lorsque nous devons nous en remettre à des tiers pour évaluer les éléments d'actif, nous nous assurons que des méthodes d'évaluation transparentes, appliquées avec constance, sont utilisées. Nous avons dressé à cet égard une liste de professionnels reconnus qui respectent nos critères.

Nous sommes d'avis que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place pour assurer une gestion efficace du risque de crédit. Nous observons des pratiques prudentes en matière de crédit ainsi que des principes rigoureux et stricts sur le plan de l'enregistrement des données recueillies, de l'autorisation et des suivis. D'ailleurs, jusqu'à maintenant, nos pertes sur créances, exprimées en pourcentage de l'actif, se situent parmi les moins importantes par rapport à celles des principales banques à charte canadiennes.

Les démarches entreprises dans le cadre du Nouvel accord de Bâle (Bâle II) en 2007 ont avancé à grands pas et, en février 2008, les autorités en matière de réglementation ont approuvé de façon conditionnelle l'utilisation de l'approche avancée fondée sur les notations internes (« approche NI avancée ») pour calculer le capital réglementaire. La banque doit satisfaire aux exigences réglementaires de base, qui constituent une condition importante de l'approbation.

La mise en place et la validation d'un système formel de déclarations parallèles de notations rigoureusement appliqué à tous les emprunteurs et à toutes les structures de financement fait l'objet d'une surveillance et d'un examen étroits afin de s'assurer que les changements apportés aux profils de risque sont bel et bien reflétés dans les paramètres de crédit. Nous avons recours à divers outils de notation du crédit et à des techniques de gestion établies, ainsi qu'au jugement, pour attribuer des cotes de crédit aux débiteurs individuels ou à des groupes de prêts présentant un risque de crédit homogène.

Nous avons conçu une infrastructure de gestion du risque de crédit et des outils de gestion des données permettant d'enregistrer ces mesures clés du crédit et d'autres données sur les débiteurs dans plusieurs bases de données. Ces données sont essentielles pour le calcul du capital réglementaire prescrit par le Nouvel accord de Bâle ainsi que pour la production d'informations sur la granularité des portefeuilles de prêts, y compris sur la distribution de la qualité du crédit des portefeuilles, par exemple la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut, et des matrices de transition des cotes ou notations.

Exposition maximale au risque de crédit

Le tableau ci-dessous fait état de l'exposition maximale au risque de crédit des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan. Le tableau ne tient pas compte des garanties détenues ni d'autres rehaussements de crédit. Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au bilan, le montant exposé au risque de crédit est égal à la valeur comptable. Dans le cas des garanties financières accordées, l'exposition maximum au risque de crédit correspond au montant maximum que nous pourrions avoir à payer si les garanties étaient mises en jeu. Pour ce qui est des engagements de prêts et des autres engagements relatifs au crédit qui sont irrévocables sur la durée de vie des facilités respectives, le montant maximum exposé au risque de crédit est le plein montant des facilités engagées.

Gestion des risques (suite)

	<u>Au 31 mars 2008</u>	<u>Au 31 décembre 2007</u>
Montants exposés au risque et comptabilisés au bilan		
Liquidités déposées à la Banque du Canada et dans d'autres établissements financiers réglementés	3 464	3 573
Valeurs mobilières		
Comptabilisées au bilan	8 021	6 926
Moins : titres de participation non exposés au risque de crédit	(189)	(214)
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	6 700	6 122
Prêts	39 223	38 715
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 265	5 727
Instruments dérivés	905	623
Inclus dans les autres actifs		
Intérêts courus à recevoir	141	156
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	825	236
Débiteurs et autres sommes à recevoir	445	357
	<u>65 800</u>	<u>62 221</u>
Montants hors bilan exposés au risque		
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution)	2 394	2 420
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires de soutien	276	322
Engagements de crédit	33 309	36 177
Rehaussements de crédit et de rendement	52	50
	<u>36 031</u>	<u>38 969</u>
Montant maximum exposé au risque	<u>101 831</u>	<u>101 190</u>

Garanties et autres rehaussements de crédit

Conformément à notre politique de prêts, nous évaluons la capacité du client à rembourser son prêt plutôt que de nous fier indûment à la valeur de la garantie sous-jacente. Selon la situation financière des clients et le type de produit, les facilités de crédit peuvent être non garanties. Toutefois, l'existence d'une garantie peut grandement atténuer le risque de crédit.

Les principaux types de garanties sont les suivants :

- dans le secteur des prêts personnels, les hypothèques sur les habitations ou le droit grevant les autres biens personnels faisant l'objet du financement;
- dans le secteur commercial et industriel, le droit grevant des actifs de la société, par exemple des terrains, des immeubles et du matériel, des stocks et des créances;
- dans le secteur immobilier commercial, le droit grevant les propriétés faisant l'objet du financement;
- dans le secteur financier, le droit grevant les instruments financiers, par exemple les titres de créance et les titres de participation qui ont servi à soutenir les facilités de négociation.

La banque ne présente pas la juste valeur des garanties détenues et des autres rehaussements de crédit sur les prêts en souffrance mais non douteux ni sur les prêts douteux évalués au cas par cas, parce qu'il n'est pas pratique de procéder ainsi.

Gestion des risques (suite)

Les garanties détenues à l'égard des actifs financiers autres que les prêts sont déterminées par la nature de l'instrument financier. Les titres de créance du gouvernement et les autres titres de créance, dont les instruments du marché monétaire, ne sont généralement pas garantis, à l'exception des titres adossés à des créances et des instruments semblables, qui sont garantis par des blocs d'actifs financiers.

Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni douteux

La qualité du crédit des portefeuilles de prêts qui ne sont ni en souffrance ni douteux peut être évaluée selon le système établi d'évaluation des risques de crédit du Groupe. L'information ci-dessous a été établie à partir de ce système.

	<i>Au 31 mars</i> 2008	<i>Au 31 décembre</i> 2007
Cotes des prêts :		
1 à 3 – niveau de risque satisfaisant	38 160	37 706
4 – sous surveillance et nécessitant une attention particulière	631	531
5 – de qualité inférieure, mais non douteux	198	218
	38 989	38 455

Les prêts cotés 1 ou 2 comprennent les facilités de crédit d'entreprises dont la situation financière, les facteurs de risque et la capacité de remboursement est bonne ou excellente; ils comprennent aussi les prêts hypothécaires résidentiels dont le coefficient du prêt en fonction de la valeur est faible ou moyen et les autres comptes de détail qui satisfont aux critères généralement appliqués au type de produit en question.

Les prêts cotés 3 présentent un niveau de risque satisfaisant et comprennent les facilités de crédit d'entreprises qui doivent être surveillées plus étroitement; ils comprennent aussi les prêts hypothécaires dont le coefficient du prêt en fonction de la valeur est plus élevé, les créances sur cartes de crédit et les autres prêts et créances de la clientèle de détail qui ne satisfont pas aux critères généralement appliqués au type de produit en question, mais qui ne sont pas dépréciés.

Les prêts cotés 4 ou 5 comprennent les facilités qui nécessitent des traitements particuliers à des degrés divers.

Les renseignements concernant les concentrations par région et par secteur figurent aux pages 28 et 29 du rapport et états financiers annuels de 2007.

Gestion des risques (suite)

Prêts en souffrance mais non douteux

Les prêts en souffrance mais non douteux sont notamment les prêts pour lesquels le versement le plus récent n'a pas été effectué mais qui ne peuvent être considérés comme douteux; ils comprennent également les prêts entièrement garantis par une garantie en espèces, les prêts hypothécaires résidentiels en souffrance depuis plus de 90 jours mais dont la valeur de la garantie est suffisante pour rembourser le capital et un an d'intérêts, et les facilités de financement commercial à court terme en souffrance depuis plus de 90 jours pour des raisons techniques comme des retards administratifs, mais pour lesquels la solvabilité de la contrepartie ne fait aucun doute.

Le classement chronologique ci-dessous montre les prêts en souffrance pour lesquels une provision pour perte de valeur pour un groupe d'actifs a été établie, bien qu'il ne soit généralement pas possible d'établir une perte de valeur à ce stade précoce de défaut.

	<i>Au 31 mars</i> 2008	<i>Au 31 décembre</i> 2007
En souffrance - de 1 à 29 jours	231	275
En souffrance - de 30 à 59 jours	40	48
En souffrance - de 60 à 89 jours	10	12
En souffrance - de 90 à 179 jours	12	9
	293	344

Actifs financiers douteux

Lorsqu'il se produit des pertes de valeur, nous réduisons la valeur comptable des prêts. Pour les pertes de valeur durables des titres disponibles à la vente, la réduction de la valeur comptable se fait au moyen d'un compte de provision. Le montant de la perte de valeur est passé en charges.

Nous pouvons établir des provisions pour perte de valeur pour des comptes qui, pris individuellement, sont significatifs, ou de façon globale pour des groupes de comptes qui, pris individuellement, sont significatifs, mais dont aucun ne semble avoir subi une perte de valeur, ou encore, pour des groupes de prêts homogènes à volume élevé dont aucun prêt, pris individuellement, n'est considéré comme significatif.

Les comptes qui, pris individuellement, sont significatifs sont considérés comme des comptes douteux dès qu'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. Voici les critères que nous appliquons pour déterminer qu'il existe des indications objectives de perte de valeur :

- l'emprunteur éprouve des problèmes de trésorerie connus;
- des paiements contractuels de capital ou d'intérêts sont en souffrance;
- l'emprunteur ne respecte pas les clauses restrictives ou les conditions des prêts;
- il existe une possibilité croissante de faillite ou de liquidation de l'emprunteur;
- une agence de notation externe a abaissé de manière importante la cote de solvabilité de l'emprunteur.

Les prêts et les autres facilités de crédit qui ont subi une perte de valeur se sont chiffrés à 314 millions de \$CA et à 272 millions de \$CA aux 31 mars 2008 et 31 décembre 2007 respectivement.

En raison du manque de liquidité du marché du PCAA non bancaire et de l'absence de prix de marché qui a suivi, nous en avons ramené la valeur comptable, déduction faite des dotations aux provisions, à 280 millions de \$CA au 31 décembre 2007. La direction n'a pas modifié ses meilleures estimations de la juste valeur de ce PCAA par rapport à celles faites au 31 décembre 2007. Des renseignements détaillés sur l'évaluation de notre PCAA non bancaire figurent à la page 52 du rapport et états financiers annuels de 2007.

Gestion des risques (*suite*)

Gestion de la liquidité et des sources de financement

Le risque d'illiquidité est le risque que nous ne disposions pas des fonds nécessaires pour faire face à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou que nous soyons obligés d'obtenir ces fonds à un coût excessif. Ce risque découle de décalages entre le moment de la réception des flux de trésorerie et le moment de l'exigibilité des engagements. Le risque de financement, qui est une forme de risque d'illiquidité, découle du fait que les fonds nécessaires pour financer des positions illiquides ne peuvent être obtenus aux conditions prévues et au moment où nous en avons besoin.

L'objectif de notre stratégie de gestion de la liquidité et des sources de financement est de nous assurer de pouvoir faire face à tous nos engagements de financement prévisibles, y compris les retraits de dépôts, lorsqu'ils deviennent exigibles, et d'avoir accès aux marchés de gros de manière ordonnée et économique.

Lignes directrices et procédures

Le service de la trésorerie gère la liquidité et les sources de financement conformément aux pratiques et aux limites approuvées par le conseil d'administration et par HSBC Holdings. L'ALCO fait un suivi régulier afin d'assurer le respect des lignes directrices.

Notre processus de gestion de la liquidité et des sources de financement comprend notamment les tâches suivantes :

- faire des projections des flux de trésorerie selon diverses conditions critiques et en tenant compte du niveau d'actifs liquides nécessaire dans chaque cas;
- surveiller les ratios de liquidité s'appliquant à des éléments précis du bilan par rapport aux limites internes prescrites;
- assurer l'accès à une variété de sources de financement et à des facilités de crédit de substitution adéquates;
- gérer la concentration et le profil des échéances des dettes;
- gérer les engagements éventuels en matière de liquidités en fonction de montants plafonds prédéterminés;
- mettre en place et gérer des plans de financement par emprunt;
- surveiller la concentration des déposants afin d'éviter de se fier indûment à des déposants individuels importants et afin de disposer d'une bonne combinaison de sources de financement; et
- mettre en place et gérer des plans d'urgence en matière de liquidité et de financement. Ces plans indiquent quels sont les premiers signes de conditions critiques et ils présentent les mesures à prendre en cas de difficultés découlant de crises systémiques ou d'autres crises, tout en minimisant les effets défavorables à long terme pour l'entreprise.

Gestion des risques (suite)

Principales sources de financement

Une part importante de notre financement est assurée par les comptes courants et les dépôts dans des comptes d'épargne remboursables sur demande ou à court préavis. Il est très important pour nous de pouvoir compter sur la stabilité et la croissance de ces dépôts, car ils constituent pour nous une source de financement diversifiée.

Nous nous adressons aussi aux marchés professionnels afin de conserver une présence dans les marchés monétaires locaux et d'assurer le financement optimal des actifs pour lesquels les échéances ne sont pas appariées naturellement par les dépôts de base.

Dans le cadre de nos ententes de financement de gros, nous disposons d'un certain nombre de programmes, y compris des programmes de titrisation d'actifs et d'établissement de facilités de crédit auprès de prêteurs et d'emprunteurs institutionnels canadiens d'importance. De cette manière, nous nous assurons de ne pas dépendre d'une seule source de financement.

Nous avons établi des limites à l'égard des ratios du bilan. Nous avons également défini des périodes minimales pendant lesquelles des flux de trésorerie projetés positifs doivent être maintenus, y compris des mesures d'urgence visant à faire face aux besoins de trésorerie. À cet égard, nous pouvons avoir recours aux ressources considérables du Groupe HSBC. Nous disposons actuellement d'une facilité d'emprunt de 500 millions de \$US auprès de notre société affiliée américaine. Nous n'avons jamais eu recours à cette facilité depuis sa mise en place, en 1997.

Les flux de trésorerie payables en vertu de passifs financiers s'établissent comme suit par date d'échéance contractuelle :

	<i><u>Remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois</u></i>	<i><u>Échéant de 3 mois à un an</u></i>	<i><u>Échéant de 1 an à 5 ans</u></i>	<i><u>Échéant à plus de 5 ans</u></i>
Au 31 mars 2008				
Dépôts	34 474	10 269	5 079	169
Acceptations	6 265	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de revente	712	-	-	-
Valeurs mobilières vendues à découvert	906	-	-	-
Dérivés de négociation	665	-	-	-
Débiteures subordonnées	-	-	-	827
Autres passifs financiers	3 134	-	-	-
	<u>46 156</u>	<u>10 269</u>	<u>5 079</u>	<u>996</u>
Engagements de prêts	16 881	11 155	1 035	4 238
	<u>63 037</u>	<u>21 424</u>	<u>6 114</u>	<u>5 234</u>

Certains soldes indiqués dans le tableau ci-dessus ne concordent pas avec les soldes indiqués au bilan consolidé, car le tableau comprend les principaux flux de trésorerie non actualisés, sauf pour ce qui est des dérivés. De plus, les engagements de prêts ne sont pas comptabilisés au bilan. Les dérivés de négociation sont présentés dans la catégorie « Remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois », et non selon leur échéance contractuelle, car ils ne sont détenus habituellement que pendant de courtes périodes.

Les flux de trésorerie payables à l'égard des dépôts sont principalement remboursables à vue, à l'échéance contractuelle, ou à court préavis. Toutefois, dans la pratique, les soldes de dépôts à court terme demeurent stables, car les rentrées et les sorties de fonds s'équilibrent dans l'ensemble. Les dépôts remboursables à vue échéant à moins de 3 mois comprennent des comptes d'épargne personnels, des comptes à préavis et des comptes commerciaux à préavis de 17,7 milliards de dollars CA.

Gestion des risques (suite)

Gestion des risques de marché

Le risque de marché est le risque que le revenu ou la valeur de nos portefeuilles soit réduit par suite de fluctuations des facteurs de risque du marché, notamment les taux de change, les prix des marchandises, les taux d'intérêt, les écarts de taux et les cours des actions.

L'objectif de notre gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché afin d'optimiser le rendement.

Nous classons les éléments exposés au risque de marché en deux catégories, soit les éléments détenus à des fins de transaction et les éléments détenus à des fins autres que de transaction. Les éléments détenus à des fins de transaction comprennent les positions découlant d'activités de tenue de marché, les positions prises pour notre propre compte et les autres positions désignées comme positions détenues à des fins de transaction. Les éléments détenus à des fins autres que de transaction comprennent les positions qui résultent de la gestion des taux d'intérêt sur nos actifs et passifs bancaires commerciaux et de détail ainsi que les placements désignés comme étant disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance.

Lignes directrices et procédures

Nous gérons le risque de marché au moyen de stratégies en nous conformant aux lignes directrices et aux limites de risque établies par l'ALCO et approuvées par le conseil d'administration. Des limites relatives au risque sont établies pour chacune de nos opérations de négociation, en fonction de la taille et des caractéristiques financières des opérations, de la liquidité des instruments négociés, du plan d'affaires, de l'expérience des gestionnaires et des courtiers, de l'évaluation des services de vérification interne, des ressources de soutien et des systèmes informatiques déployés. Les limites relatives au risque sont établies et passées en revue au moins une fois l'an par l'ALCO.

Nous avons recours à un éventail d'outils pour surveiller et limiter l'exposition au risque de marché. Ces outils comprennent notamment la valeur actualisée de un point de base (la « VAPB ») et la valeur à risque (la « VaR »). On compare également les limites de chaque portefeuille aux limites imposées quant aux positions sur devises, aux pertes maximales, aux primes sur options payées, aux produits offerts et aux émissions.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une technique statistique qui permet d'évaluer, selon un intervalle de confiance donné, les pertes que nous pourrions subir, pendant une période définie, sur nos positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient.

Les modèles de VaR utilisés sont fondés essentiellement sur la simulation historique. Ces modèles permettent d'établir des scénarios futurs plausibles à partir de données historiques portant sur les taux et cours du marché et ils tiennent compte aussi des liens réciproques entre différents marchés et taux, tels que les taux d'intérêt et les taux de change. Les modèles tiennent compte aussi de l'incidence des caractéristiques des options sur les montants sous-jacents exposés au risque de marché.

Voici les caractéristiques des modèles de simulation historique utilisés :

- les fluctuations potentielles du marché sont calculées en fonction des données des deux dernières années;
- les taux et les prix historiques du marché sont calculés en fonction des taux de change, des prix des marchandises, des taux d'intérêt, des cours des actions et de la volatilité qui leur est associée;
- la VaR est établie avec un intervalle de confiance de 99 pour cent; et
- la VaR est calculée en supposant une période de détention de un jour.

D'un point de vue statistique, nous ne nous attendrions à voir des pertes excédant la VaR que dans 1 % des cas sur une période de un an.

Gestion des risques (suite)

Bien que la VaR soit un bon indicateur du risque, l'on doit tenir compte des limites de ce modèle, qui sont exposées ci-dessous.

- L'utilisation de données historiques pour prévoir des événements futurs ne permet pas nécessairement d'englober tous les événements potentiels, en particulier ceux de nature extrême.
- L'utilisation d'une période de détention de un jour suppose que toutes les positions peuvent être dénouées ou couvertes en un jour. Cette hypothèse peut ne pas refléter correctement le risque de marché présent dans des périodes de grave manque de liquidités, où une période de détention de un jour pourrait être insuffisante pour dénouer ou couvrir intégralement toutes les positions.
- L'utilisation d'un intervalle de confiance de 99 pour cent ne tient pas compte des pertes qui ne seraient pas comprises dans ce niveau de confiance.
- La VaR est calculée en fonction des positions en cours à la fermeture des bureaux et ne reflète pas nécessairement les positions en cours durant la journée.
- Il est peu probable que la VaR reflète le potentiel de pertes sur les expositions qui découlent uniquement d'importantes fluctuations des marchés.

Valeur à risque

La valeur à risque indiquée dans le tableau et le graphique ci-dessous représente la valeur à risque globale pour les instruments détenus à des fins de transaction et les instruments non détenus à des fins de transaction.

	<i>31 mars 2008</i>	<i>31 décembre 2007</i>
Fin du trimestre	5	4
Moyenne	4	3
Minimum	3	2
Maximum	5	4

Valeur à risque quotidienne



Autres renseignements

Opérations entre apparentés

Les politiques et les pratiques en matière d'opérations entre apparentés demeurent les mêmes que celles décrites à la page 76 dans le Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007. Toutes les opérations entre apparentés continuent d'être tarifées et comptabilisées de la même façon que si elles avaient été effectuées sur un marché libre, sans lien de dépendance ou, en l'absence de marché comparable, conformément à leur juste valeur.

Instruments financiers, y compris les arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, la banque fait un usage important d'instruments financiers, notamment le financement de prêts, l'acquisition de placements, l'acceptation de dépôts et des opérations sur divers instruments dérivés. Les arrangements hors bilan les plus importants consistent en des garanties, des lettres de crédit et des instruments dérivés, lesquels sont décrits à la page 17 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007. Bien que la valeur notionnelle de ces instruments financiers ne figure pas au bilan, les instruments dérivés, les garanties et les lettres de crédit sont inscrits à leur juste valeur. En outre, dans certaines circonstances, la banque fournit des garanties et des lettres de crédit aux emprunteurs. Il n'y a pas eu de changement dans le calcul de la juste valeur des instruments financiers depuis le 31 décembre 2007, ni aucun changement important dans la juste valeur des instruments financiers découlant de facteurs autres que les conditions normales de l'économie, du secteur d'activité et du marché.

Conventions comptables et estimations comptables critiques

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Les hypothèses clés et les éléments sur lesquels se fondent les estimations, conformément aux PCGR, et leur incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires et les notes y afférentes, demeurent substantiellement les mêmes que ceux décrits aux pages 14 à 17 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté les normes de l'ICCA relativement à la présentation et aux informations à fournir sur le capital et les instruments financiers, conformément aux chapitres 1535, 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*. Il n'y a eu aucun changement dans les principales conventions comptables et la méthode de calcul par rapport à celles qui ont servi à la préparation des états financiers consolidés de la banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, présentées aux pages 42 à 78 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007.

Il n'y a eu aucun changement dans la meilleure estimation de la direction de la juste valeur du papier commercial adossé à des actifs non bancaire (le « PCAA non bancaire ») de la banque par rapport au 31 décembre 2007. L'information relative aux estimations utilisées dans l'évaluation du PCAA non bancaire figure à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007.

Autres renseignements (suite)

Actions et titres en circulation

	<i>Au 2 mai 2008</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Montant</i>
Titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada (HSBC HaTS ^{MC}) ¹		
– Série 2010 ²	200 000	200
– Série 2015 ³	200 000	200
		400
Actions privilégiées de catégorie 1		
– Série C ⁴	7 000 000	175
– Série D ⁵	7 000 000	175
		350
Actions ordinaires	498 668 000	1 225

1 Figure au bilan consolidé dans la participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale.

2 Distributions en espèces non cumulatives payables semestriellement d'un montant de 38,90 \$CA la part.

3 Distributions en espèces non cumulatives payables semestriellement d'un montant de 25,75 \$CA la part.

4 Dividendes en espèces non cumulatifs payables trimestriellement d'un montant de 0,31875 \$CA l'action.

5 Dividendes en espèces non cumulatifs payables trimestriellement d'un montant de 0,3125 \$CA l'action.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les titres et les actions de la banque, y compris certaines restrictions à l'égard des distributions à verser se rapportant aux HSBC HaTS^{MC}, il y a lieu de se reporter aux notes 9a et 11 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007.

Les dates d'inscription et de versement des dividendes sur les actions privilégiées de la banque pour le reste de 2008, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, sont :

<u>Date d'inscription</u>	<u>Date de versement</u>
13 juin	30 juin
15 septembre	30 septembre
15 décembre	31 décembre

Au cours du premier trimestre de 2008, des dividendes d'un montant de 65 millions de \$CA ont été déclarés et versés sur les actions ordinaires.

En 2008, les dates de versement des distributions se rapportant aux HSBC HaTS^{MC} sont le 30 juin et le 31 décembre.

Autres renseignements (suite)

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Un cadre de gouvernance financière rigoureux et complet a été instauré à la banque et à ses filiales, tant à l'échelle de la direction que du conseil. Chaque année, se trouve dans le Rapport et états financiers annuels une déclaration signée par le chef de la direction et le chef des finances faisant état de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans le rapport. Des attestations, signées par le chef de la direction et le chef des finances, ont été déposées auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en mars 2008, au dépôt du Rapport et états financiers annuels, ainsi que d'autres documents d'information annuels. Dans ces documents, conformément au Règlement 52-109 (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs), le chef de la direction et le chef des finances attestent de la pertinence de l'information financière présentée dans les documents annuels déposés, de l'efficacité des procédures et des contrôles à l'égard de cette information, de même que de la conception des contrôles internes de l'information financière pour donner une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière produite conformément aux PCGR. Le chef de la direction et le chef des finances de la banque attestent de la pertinence de l'information financière présentée dans les documents intermédiaires déposés auprès des organisme de réglementation du commerce des valeurs mobilières, y compris le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, et certifient être responsables de la conception et de la mise à jour des contrôles et des procédures de présentation de l'information, de même que de la conception des contrôles internes de l'information financière pour donner une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière produite conformément aux PCGR. Il n'y a eu aucun changement dans les contrôles internes de l'information financière au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 qui auraient pu avoir une incidence notable sur le contrôle interne de l'information financière.

Tout comme au cours des trimestres précédents, le comité de vérification de la banque a révisé ce document, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés connexes, et l'a approuvé avant sa publication.

Dans le rapport de gestion du Rapport et états financiers annuels de 2007 de la banque se trouve un rapport complet sur les activités, les stratégies et les objectifs de la banque que l'on peut consulter sur le site Internet de la banque à l'adresse www.hsbc.ca. Les lecteurs sont également invités à visiter le site pour obtenir des informations financières trimestrielles supplémentaires.

Documents réglementaires

Les documents d'information continue de la banque, y compris les documents intermédiaires et annuels, sont disponibles sur le site de la banque à www.hsbc.ca, et sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.sedar.com.

Mise en garde contre les renseignements financiers prospectifs

Ce document peut contenir des prévisions sur les activités et les résultats financiers de la banque. Les opérations de la banque étant soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, les résultats réels pourraient différer des résultats prévus. Parmi les facteurs qui pourraient causer ces différences figurent de nouvelles normes réglementaires, des modifications législatives, des changements d'ordre technologique, l'évolution des marchés financiers internationaux, des modifications dans les politiques monétaires et économiques des gouvernements, les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et les conditions économiques générales dans les régions où la banque est présente. De plus, l'industrie bancaire canadienne étant un milieu très concurrentiel, les pressions exercées sur les taux et notre marge nette d'intérêts peuvent être dues aux seules mesures prises individuellement par les banques. Les fluctuations économiques peuvent également influencer les marchés boursiers et de change et, par conséquent, nos revenus. Certains facteurs associés à l'évaluation du PCAA non bancaire pourraient aussi entrer en ligne de compte. D'autres facteurs que ceux énumérés ci-dessus pourraient également avoir des répercussions sur notre situation et nos résultats financiers.

Autres renseignements (suite)

Mesures conformes ou non conformes aux PCGR utilisées dans le rapport de gestion

Pour mesurer son rendement, la banque recourt à diverses mesures conformes ou non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les entreprises incluent une mise en garde à l'intention des lecteurs sur la possibilité que le bénéfice et d'autres mesures non conformes aux PCGR ne soient visés par aucune définition normalisée et prescrite par les PCGR. Le bénéfice et autres mesures peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec des mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres émetteurs. Nous présentons ci-après diverses mesures, conformes ou non aux PCGR, que la direction suit régulièrement, afin de préciser l'origine de chaque mesure.

Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires – Le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé à l'aide des soldes de fin de mois de l'avoir des actionnaires ordinaires durant la période.

Rendement de l'actif moyen – Le rendement de l'actif moyen est calculé à l'aide des soldes moyens quotidiens de la période.

Marge nette d'intérêts – La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par la moyenne des actifs produisant un revenu d'intérêts. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts est calculé à l'aide des soldes moyens quotidiens de la période.

Ratio d'efficience – Le ratio d'efficience est calculé en divisant les frais autres que d'intérêts par le total des revenus.

Ratio revenu autre que d'intérêts/total des revenus – Ce ratio est calculé en divisant le revenu autre que d'intérêts par le total des revenus.

Soldes moyens – L'actif moyen, les prêts et les dépôts sont calculés en utilisant les soldes moyens quotidiens de la période. L'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé en utilisant les soldes de fin de mois de l'avoir des actionnaires ordinaires de la période.

Résumé trimestriel des états condensés des résultats (non vérifié)

Montants en millions de \$CA (sauf les montants par action)	Trimestres terminés les							
	31 mars 2008	31 décembre 2007	30 septembre 2007	30 juin 2007	31 mars 2007	31 décembre 2006	30 septembre 2006	30 juin 2006
Revenu net d'intérêts	298	302	319	307	294	291	282	276
Revenu autre que d'intérêts	219	162	184	177	185	168	160	167
Total des revenus	517	464	503	484	479	459	442	443
Frais autres que d'intérêts	252	253	246	248	250	236	213	233
Bénéfice d'exploitation net	265	211	257	236	229	223	229	210
Provisions pour créances irrecouvrables	25	24	21	12	10	17	5	6
Bénéfice avant les postes suivants	240	187	236	224	219	206	224	204
Provision pour impôts sur les bénéfices	75	64	81	77	70	66	76	78
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	6	7	6	7	6	7	6	6
Bénéfice net	159	116	149	140	143	133	142	120
Dividendes sur les actions privilégiées	4	5	4	5	4	5	4	5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	155	111	145	135	139	128	138	115
Bénéfice de base par action (\$CA)	0,31	0,22	0,30	0,28	0,28	0,26	0,28	0,24

La banque a adopté de nouvelles normes comptables à l'égard des instruments financiers pour le premier trimestre de 2007. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

Les tendances trimestrielles au chapitre des produits et des charges sont présentées en détail aux pages 12 et 13 du Rapport et états financiers annuels de 2007.

Revue des résultats par groupe de clients

Services financiers aux particuliers

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie pour le premier trimestre de 2008 s'est élevé à 30 millions de \$CA, contre 27 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. La croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts personnels de même que les soldes plus élevés des comptes d'épargne ont contribué à l'augmentation du revenu net d'intérêts. Toutefois, les marges d'intérêts ont reculé par rapport à celles de l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts de financement et des prix concurrentiels. Le revenu autre que d'intérêts a été plus important en raison principalement des gains et du revenu récurrent provenant des titrisations de certains portefeuilles de détail. La faiblesse des marchés boursiers au premier trimestre de 2008 a eu une incidence défavorable sur les commissions de courtage au détail par rapport à l'exercice précédent. En outre, l'exercice précédent comprenait un gain non récurrent réalisé à la vente d'actions de la Bourse de Montréal. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté en raison d'une hausse des coûts liés au personnel et des frais d'exploitation découlant de la croissance des activités et d'investissements continus. La hausse des frais autres que d'intérêts a été partiellement contrebalancée par la baisse de la rémunération variable des employés. La provision pour créances irrécouvrables a augmenté, ce qui s'explique en grande partie par les pertes du secteur des prêts automobiles.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie était de 18 millions de \$CA supérieur à celui du quatrième trimestre de 2007. Le revenu net d'intérêts a augmenté en raison de la croissance du volume des prêts et des dépôts, laquelle a été contrebalancée en partie par le recul des marges nettes d'intérêts. Le revenu autre que d'intérêts s'est accru en raison de la hausse des gains et du revenu récurrent provenant des titrisations d'actifs. De plus, le quatrième trimestre de 2007 comprenait une perte de 14 millions de \$CA relative à la réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire. Les frais autres que d'intérêts ont été plus élevés, ce qui s'explique par une hausse des coûts liés au personnel et des charges liées aux locaux, laquelle a été partiellement contrebalancée par la baisse des dépenses de marketing au cours du trimestre. La provision pour créances irrécouvrables a augmenté en grande partie du fait des pertes subies dans le secteur des prêts automobiles.

Services aux entreprises

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie pour le premier trimestre de 2008 s'est élevé à 129 millions de \$CA, comparativement à 132 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a été plus élevé en raison de la croissance enregistrée par tous les produits, et particulièrement celle des prêts commerciaux et des produits de gestion de trésorerie. Toutefois, les marges d'intérêts ont reculé par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts de financement. Le revenu autre que d'intérêts a diminué car des gains plus importants avaient été constatés relativement à nos placements dans des fonds en actions privés l'exercice précédent. Exclusion faite de ces éléments, le revenu sous-jacent a augmenté en raison des commissions sur les acceptations bancaires et les autres garanties financières. Les frais autres que d'intérêts ont diminué grâce à la baisse de l'impôt sur le capital, des coûts liés au personnel et des charges liées aux locaux. La provision pour créances irrécouvrables a augmenté en raison des taux de perte plus importants dans les secteurs de la fabrication et de l'exportation. En outre, l'environnement de crédit avait été clément au cours du premier trimestre de 2007.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie a augmenté de 9 millions de \$CA par rapport à celui du quatrième trimestre de 2007. Le revenu net d'intérêts a diminué puisque les baisses de taux d'intérêt survenues en novembre, en janvier et en mars, jumelées à la hausse des coûts de financement, ont eu une incidence défavorable sur les marges d'intérêts sur les prêts. Le revenu autre que d'intérêts a augmenté étant donné que les résultats du quatrième trimestre de 2007 comprenaient une perte de 14 millions de \$CA découlant de la réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire. Les frais autres que d'intérêts ont reculé par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des charges au titre de l'impôt sur le capital.

Services bancaires internationaux et marchés

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie pour le premier trimestre de 2008 s'est élevé à 81 millions de \$CA, contre 60 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a reculé en raison d'une compression des marges d'intérêts résultant de la hausse des coûts de financement et d'un contexte difficile au chapitre des taux d'intérêt. Le revenu autre que d'intérêts a augmenté en raison principalement de la hausse du revenu de négociation découlant de la volatilité des marchés de change et des taux d'intérêt au premier trimestre de 2008. Par ailleurs, une variation de la juste valeur de certains titres de créance a eu un effet positif sur le revenu autre que d'intérêts. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par un gain de 11 millions de \$CA à la vente d'actions de la Bourse de Montréal au cours du premier trimestre de 2007 et par la baisse du revenu tiré des activités sur les marchés financiers en raison de la faiblesse des marchés des capitaux. Les frais autres que d'intérêts ont diminué par suite de la baisse de la rémunération variable des employés, laquelle s'expliquait principalement par la diminution du revenu tiré des marchés financiers.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie était de 26 millions de \$CA supérieur à celui du quatrième trimestre de 2007. Le total des revenus a augmenté en raison de la hausse des revenus de négociation s'expliquant par l'incidence positive des variations de la valeur de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur. De plus, le quatrième trimestre de 2007 comprenait une perte de 14 millions de \$CA découlant de la réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire. Les frais autres que d'intérêts ont été inférieurs à ceux du quatrième trimestre de 2007 en raison essentiellement de la baisse de la rémunération variable des employés.

État consolidé des résultats (non vérifié)

Montants en millions de \$CA (sauf les montants par action)	Trimestres terminés les		
	31 mars 2008	31 décembre 2007	31 mars 2007
Revenus d'intérêts et de dividendes			
Prêts	642	678	597
Valeurs mobilières	73	74	58
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	36	55	59
	<u>751</u>	<u>807</u>	<u>714</u>
Frais d'intérêts			
Dépôts	443	495	413
Débentures	10	10	7
	<u>453</u>	<u>505</u>	<u>420</u>
Revenu net d'intérêts	<u>298</u>	<u>302</u>	<u>294</u>
Revenu autre que d'intérêts			
Frais de gestion – services de dépôt et de placement	27	27	23
Commissions sur les facilités de crédit	31	29	27
Commissions sur les marchés financiers	22	27	32
Revenus tirés de la gestion de placements	33	35	30
Revenus de change	10	12	9
Revenus tirés des services de commerce international	5	5	6
Revenus de négociation	51	32	14
(Pertes) gains sur des titres disponibles à la vente	–	(34)	17
Gains sur d'autres titres	1	2	8
Revenus de titrisation	27	13	10
Autres	12	14	9
	<u>219</u>	<u>162</u>	<u>185</u>
Total des revenus	<u>517</u>	<u>464</u>	<u>479</u>
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	142	134	143
Locaux et matériel	35	28	31
Autres	75	91	76
	<u>252</u>	<u>253</u>	<u>250</u>
Bénéfice d'exploitation net avant la provision pour créances irrécouvrables	<u>265</u>	<u>211</u>	<u>229</u>
Provisions pour créances irrécouvrables	<u>25</u>	<u>24</u>	<u>10</u>
Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	<u>240</u>	<u>187</u>	<u>219</u>
Provision pour impôts sur les bénéfices	75	64	70
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	6	7	6
Bénéfice net	<u>159</u>	<u>116</u>	<u>143</u>
Dividendes sur actions privilégiées	4	5	4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>155</u>	<u>111</u>	<u>139</u>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	498 668	493 668	488 668
Bénéfice de base par action (\$CA)	0,31	0,22	0,28

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés (non vérifié)

<i>Montants en millions de \$CA</i>	<i>Au 31 mars 2008</i>	<i>Au 31 décembre 2007</i>	<i>Au 31 mars 2007</i>
Actif			
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	520	510	457
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	<u>2 944</u>	<u>3 063</u>	<u>4 380</u>
	<u>3 464</u>	<u>3 573</u>	<u>4 837</u>
Titres disponibles à la vente	6 349	5 639	5 572
Titres de négociation	1 630	1 227	2 211
Autres titres	<u>42</u>	<u>60</u>	<u>25</u>
	<u>8 021</u>	<u>6 926</u>	<u>7 808</u>
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	<u>6 700</u>	<u>6 122</u>	<u>3 592</u>
Prêts			
– Entreprises et administrations publiques	21 940	21 322	19 059
– Prêts hypothécaires résidentiels	12 292	12 920	14 170
– Prêts à la consommation	5 361	4 826	3 870
– Provisions pour créances irrécouvrables	<u>(370)</u>	<u>(353)</u>	<u>(327)</u>
	<u>39 223</u>	<u>38 715</u>	<u>36 772</u>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 265	5 727	5 314
Instruments dérivés	905	623	313
Terrains, immeubles et matériel	149	149	122
Autres actifs	<u>1 784</u>	<u>1 096</u>	<u>2 153</u>
	<u>9 103</u>	<u>7 595</u>	<u>7 902</u>
Total de l'actif	<u>66 511</u>	<u>62 931</u>	<u>60 911</u>
Passif et capitaux propres			
Dépôts			
– Établissements financiers réglementés	1 646	1 535	2 162
– Particuliers	19 454	18 291	17 248
– Entreprises et administrations publiques	<u>28 891</u>	<u>29 051</u>	<u>26 551</u>
	<u>49 991</u>	<u>48 877</u>	<u>45 961</u>
Acceptations	6 265	5 727	5 314
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	712	320	467
Instruments dérivés	692	649	290
Titres vendus à découvert	906	623	1 919
Autres passifs	3 342	2 256	3 011
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	<u>430</u>	<u>430</u>	<u>430</u>
	<u>12 347</u>	<u>10 005</u>	<u>11 431</u>
Débiteures subordonnées	<u>805</u>	<u>801</u>	<u>560</u>
Capitaux propres			
– Actions privilégiées	350	350	350
– Actions ordinaires	1 225	1 225	1 125
– Surplus d'apport	207	206	203
– Bénéfices non répartis	1 552	1 462	1 266
– Cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>34</u>	<u>5</u>	<u>15</u>
	<u>3 368</u>	<u>3 248</u>	<u>2 959</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>66 511</u>	<u>62 931</u>	<u>60 911</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé de la variation des capitaux propres (non vérifié)

Montants en millions de \$CA	Trimestres terminés les		
	31 mars 2008	31 décembre 2007	31 mars 2007
Actions privilégiées			
Solde au début et à la fin de la période	350	350	350
Actions ordinaires			
Solde au début de la période	1 225	1 125	1 125
Émises	–	100	–
Solde à la fin de la période	1 225	1 225	1 125
Surplus d'apport			
Solde au début de la période	206	205	202
Rémunération à base d'actions	1	1	1
Solde à la fin de la période	207	206	203
Bénéfices non répartis			
Solde au début de la période	1,462	1 416	1 192
Bénéfice net de la période	159	116	143
Dividendes sur les actions privilégiées	(4)	(5)	(4)
Dividendes sur les actions ordinaires	(65)	(65)	(65)
Solde à la fin de la période	1 552	1 462	1 266
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au début de la période	5	1	7
Gains nets non réalisés sur des titres disponibles à la vente, déduction faite des impôts sur les bénéfices	8	(2)	7
Gain net sur les couvertures des flux de trésorerie	21	6	1
Solde à la fin de la période	34	5	15
Total des capitaux propres	3 368	3 248	2 959

État consolidé du résultat étendu (non vérifié)

	Trimestres terminés les		
	31 mars 2008	31 décembre 2007	31 mars 2007
Bénéfice net	159	116	143
Autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente			
Gains (pertes) nets non réalisés sur les variations de la juste valeur [déduction faite des impôts sur les bénéfices de (4) \$, de 2 \$ et de (2) \$]	8	(2)	7
Autres éléments du résultat étendu sur les couvertures des flux de trésorerie			
Gains non réalisés sur les variations de la juste valeur [déduction faite des impôts sur les bénéfices de (10) \$, de (3) \$ et de – \$]	21	6	1
Résultat étendu pour les périodes	188	120	151
<i>Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés</i>			

État consolidé des flux de trésorerie (non vérifié)

<i>Montants en millions de \$CA</i>	<i>Trimestres terminés les</i>		
	<i>31 mars</i>	<i>31 décembre</i>	<i>31 mars</i>
	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2007</i>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Bénéfice net	159	116	143
Titres de négociation	(403)	710	(1 049)
Divers, montant net	508	(856)	1 372
	<u>264</u>	<u>(30)</u>	<u>466</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement			
Dépôts reçus	1 114	1 342	1 788
Valeurs mobilières vendues (achetées) en vertu de conventions de rachat	392	(366)	305
Produit de l'émission d'actions ordinaires	–	100	–
Dividendes payés	(69)	(70)	(69)
	<u>1 437</u>	<u>1 006</u>	<u>2 024</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement			
Prêts remboursés (accordés), à l'exception des prêts titrisés	(1 467)	34	(1 822)
Produits de la titrisation de prêts	934	667	273
Titres disponibles à la vente	(710)	(964)	(1 981)
Vente de titres détenus à des fins autre que de transaction	18	–	–
Valeurs mobilières vendues (achetées) en vertu de conventions de revente	(578)	(1 570)	1 168
Variation nette des dépôts hors exploitation auprès d'institutions financières réglementées	119	1 006	(40)
Acquisition de terrains, immeubles et matériel	(7)	(20)	(5)
	<u>(1 691)</u>	<u>(847)</u>	<u>(2 407)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10	129	83
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période	484	355	347
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	494	484	430
Composition :			
Liquidités selon le bilan	520	510	457
– moins les dépôts hors exploitation [†]	(26)	(26)	(27)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	<u>494</u>	<u>484</u>	<u>430</u>

[†] Les dépôts hors exploitation sont principalement composés d'espèces soumises à des restrictions au titre du recours relatif aux opérations de titrisation.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Règles de présentation

Ces états financiers consolidés doivent être lus parallèlement avec les notes afférentes aux états financiers consolidés de la banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, telles qu'elles figurent aux pages 42 à 78 du Rapport et états financiers annuels de 2007 de la banque. Les présents états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») et selon les mêmes conventions comptables et méthodes de calcul que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Certains montants des périodes antérieures ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée au cours de la période à l'étude. Sauf indication contraire, tous les montants tabulaires sont exprimés en millions de dollars canadiens.

2. Modifications aux conventions comptables

Les conventions comptables relatives à la mesure et au calcul des montants inclus dans les états financiers n'ont pas changé. Les modifications de conventions comptables relatives à la présentation et aux informations à fournir qui ont été adoptées sont les suivantes :

i) Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, la banque a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, « Informations à fournir concernant le capital », qui établit les normes relatives aux informations à fournir quant aux objectifs, aux politiques et aux procédures de gestion du capital des entités, aux données quantitatives concernant ce que l'entité considère être du capital, à la conformité ou non de l'entité aux exigences en matière de capital et aux conséquences découlant de la non-conformité de l'entité à ces exigences. Ces éléments figurent à la note 13.

ii) Instruments financiers – présentation et informations à fournir

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, la banque a adopté le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces chapitres établissent de manière détaillée les exigences quant aux informations à fournir concernant les instruments financiers et à leur présentation. Les normes révisent les exigences actuelles sur les informations à fournir exposées dans le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et mettent l'accent sur les informations à fournir à propos des risques liés aux instruments financiers et sur la manière dont ces risques sont gérés.

La rubrique « Gestion des risques », qui figure aux pages 5 à 14 du rapport de gestion et fait partie intégrante des présents états financiers, contient certaines des exigences formulées dans ces chapitres au titre des informations à fournir.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

3. Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net est présenté compte tenu des produits, charges, gains et pertes suivants :

	<i>Trimestres terminés les</i>		
	<i>31 mars</i> <i>2008</i>	<i>31 décembre</i> <i>2007</i>	<i>31 mars</i> <i>2007</i>
Produits			
Intérêts gagnés sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction	733	780	690
Commissions gagnées sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'instruments financiers	36	34	33
Commissions gagnées relativement à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles nous détenons des actifs ou investissons des actifs au nom de nos clients	34	36	30
Charges			
Intérêts à payer sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction	428	471	388
Commissions à payer sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'instruments financiers	4	5	3
Commissions à payer relativement à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles nous détenons des actifs ou investissons des actifs au nom de nos clients	3	4	2
Gains (pertes) constatés			
Prêts titrisés	17	11	2
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	32	26	14
Passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction, déduction faite des couvertures connexes	19	6	–

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

4. Classement des instruments financiers

a) La valeur comptable des instruments financiers selon leur classement s'établit comme suit :

	<i>Détenus à des fins de transaction</i>	<i>Désignés comme détenus à des fins de transaction</i>	<i>Disponibles à la vente</i>	<i>Éléments de couverture</i>	<i>Prêts et créances</i>	<i>Passifs financiers ¹⁾</i>	<i>Autres ²⁾</i>	<i>Total</i>
Au 31 mars 2008								
Actifs financiers								
Encaisse ou dépôts à la Banque du Canada	-	-	-	-	132	-	-	132
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	838	-	448	-	2 046	-	-	3 332
Valeurs mobilières	1 630	-	6 349	-	-	-	42	8 021
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	6 700	-	-	6 700
Prêts	-	-	-	-	39 223	-	-	39 223
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	6 265	-	-	6 265
Instruments dérivés	862	-	-	43	-	-	-	905
Terrains, immeubles, matériel et autres actifs	-	-	-	-	1 569	-	364	1 933
Total	3 330	-	6 797	43	55 935	-	406	66 511
Passifs financiers								
Dépôts	522	851	-	-	-	48 618	-	49 991
Acceptations	-	-	-	-	-	6 265	-	6 265
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	-	712	-	712
Instruments dérivés	665	-	-	27	-	-	-	692
Titres vendus à découvert	906	-	-	-	-	-	-	906
Capitaux propres et autres passifs	-	-	-	-	-	3 134	3 576	6 710
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	-	-	-	-	-	-	430	430
Débitures subordonnées	-	373	-	-	-	339	93	805
Total	2 093	1 224	-	27	-	59 068	4 099	66 511
Au 31 décembre 2007								
Actifs financiers								
Encaisse ou dépôts à la Banque du Canada	-	-	-	-	202	-	-	202
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	878	-	175	-	2 318	-	-	3 371
Valeurs mobilières	1 227	-	5 639	-	-	-	60	6 926
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	6 122	-	-	6 122
Prêts	-	-	-	-	38 715	-	-	38 715
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	5 727	-	-	5 727
Instruments dérivés	584	-	-	39	-	-	-	623
Terrains, immeubles, matériel et autres actifs	-	-	-	-	927	-	318	1 245
Total	2 689	-	5 814	39	54 011	-	378	62 931
Passifs financiers								
Dépôts	456	982	-	-	-	47 439	-	48 877
Acceptations	-	-	-	-	-	5 727	-	5 727
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	-	320	-	320
Instruments dérivés	617	-	-	32	-	-	-	649
Titres vendus à découvert	623	-	-	-	-	-	-	623
Capitaux propres et autres passifs	-	-	-	-	-	2 104	3 400	5 504
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	-	-	-	-	-	-	430	430
Débitures subordonnées	-	374	-	-	-	339	88	801
Total	1 696	1 356	-	32	-	55 929	3 918	62 931

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

4. Classement des instruments financiers (suite)

- 1) Évalués au coût après amortissement.
 - 2) La catégorie « Autres » comprend une débenture subordonnée dans le cadre d'une relation de couverture de la juste valeur qui est ajustée pour tenir compte de la juste valeur du risque couvert, des éléments qui ne correspondent pas à la définition d'un instrument financier, des instruments financiers qui ne sont pas visés par le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* et des titres détenus jusqu'à leur échéance de 9 millions de \$CA (8 millions de \$CA au 31 décembre 2007).
- b) Le tableau suivant présente des informations additionnelles sur les passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction :

	<i>Montant contractuel à payer à l'échéance</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>(Perte cumulative) gain cumulatif à la juste valeur</i>	<i>Gain cumulatif à la juste valeur attribuable au risque de crédit</i>
Au 31 mars 2008				
Dépôts	896	851	45	2
Débentures subordonnées	400	373	27	38
	<u>1 296</u>	<u>1 224</u>	<u>72</u>	<u>40</u>
Au 31 décembre 2007				
Dépôts	966	982	(16)	
Débentures subordonnées	400	374	26	
	<u>1 366</u>	<u>1 356</u>	<u>10</u>	

L'ajustement cumulatif à la juste valeur attribuable au risque de crédit a été calculé en établissant l'ajustement cumulatif total à la juste valeur et en éliminant la juste valeur attribuable au risque de marché.

5. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes dans des conditions de pleine concurrence.

a) Détermination de la juste valeur

La juste valeur est déterminée selon les niveaux hiérarchiques suivants :

- i) Cours du marché : cours du marché d'instruments financiers identiques dans des marchés actifs.
- ii) Technique d'évaluation s'appuyant sur des données observables : cours du marché d'instruments financiers similaires dans des marchés actifs ou cours du marché d'instruments identiques ou similaires dans des marchés inactifs et instruments financiers évalués au moyen de modèles dans lesquels toutes les données importantes sont observables.
- iii) Technique d'évaluation s'appuyant sur des données non observables importantes : instruments financiers évalués au moyen de modèles où une ou plusieurs données importantes ne sont pas observables.

L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, il faut appliquer une technique d'évaluation. La plupart des techniques d'évaluation ne tiennent compte que des données de marché observables et, ainsi, la fiabilité de l'évaluation de la juste valeur est élevée. Toutefois, certains instruments financiers sont évalués au moyen de techniques qui s'appuient sur une ou plusieurs données de marché importantes non observables. Dans le cas de ces instruments, la juste valeur calculée est davantage fondée sur des jugements. Dans ce contexte, le terme « non observable » signifie qu'il existe peu ou pas de données de marché disponibles à partir desquelles il est possible de déterminer le niveau auquel une

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

5. Juste valeur des instruments financiers (suite)

opération pourrait vraisemblablement s'effectuer dans des conditions de pleine concurrence, mais il ne signifie généralement pas qu'il n'existe absolument aucune donnée de marché à partir de laquelle s'appuyer pour déterminer la juste valeur (il est par exemple possible d'avoir recours à des données historiques). De plus, l'évaluation du niveau hiérarchique se fonde sur le niveau le plus bas de données importantes par rapport à la juste valeur de l'instrument financier. Par conséquent, le niveau d'incertitude entourant la détermination des données non observables donnera généralement lieu à une incertitude de l'évaluation qui sera moins importante que la juste valeur elle-même.

Les modèles d'évaluation utilisés lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles intègrent certaines hypothèses qui, selon nous, seraient utilisées par un intervenant sur le marché pour établir la juste valeur. Lorsque nous sommes d'avis qu'il existe des considérations additionnelles qui ne sont pas incluses dans le modèle d'évaluation, des ajustements appropriés peuvent être apportés.

Les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le calcul de la juste valeur. Les frais de montage, comme les commissions de courtage, sont inclus dans les charges d'exploitation. Les coûts futurs au titre de l'administration du portefeuille des instruments dérivés hors cote ne sont pas non plus inclus dans la juste valeur, mais ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

b) Analyse de la détermination de la juste valeur

Les instruments dérivés, les dépôts détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction sont évalués au moyen de données de marché observables d'instruments financiers semblables. Le papier commercial non bancaire adossé à des actifs (le « PCAA non bancaire ») est évalué au moyen de données de marché non observables, comme il est expliqué à la page 52 de notre Rapport et états financiers annuels de 2007. Tous les autres instruments financiers sont évalués au moyen des cours du marché.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

5. Juste valeur des instruments financiers (suite)

La meilleure évaluation de la juste valeur du PCAA non bancaire de la banque n'a pas changé par rapport au 31 décembre 2007.

c) Incidence des variations des hypothèses importantes liées aux données non observables sur les possibilités raisonnables

Dans certaines circonstances, la juste valeur des instruments financiers est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui intègrent des hypothèses n'étant pas appuyées par des prix provenant de transactions actuellement observables sur le marché pour le même instrument et ne se fondant pas sur des données de marché observables. Un sommaire des hypothèses importantes relatives à l'évaluation du PCAA non bancaire est présenté à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de 2007. Une variation de 10 % dans nos hypothèses clés se traduirait par une provision supplémentaire de 15 millions de \$CA.

d) Analyse des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau ci-après fournit une analyse de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans le bilan. En ce qui concerne les autres instruments financiers qui ne sont pas présentés ci-dessous, ils sont comptabilisés à la juste valeur ou leur valeur comptable est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable</u>
Au 31 mars 2008			
Prêts	39 223	39 121	(102)
Dépôts	49 991	50 157	166
 Au 31 décembre 2007			
Prêts	38 715	38 516	(199)
Dépôts	48 877	48 890	13

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

6. Provisions pour créances irrécouvrables

Ce tableau présente l'évolution des provisions pour créances irrécouvrables de la banque :

	<i>Trimestres terminés les</i>		
	<u>31 mars</u> <u>2008</u>	<u>31 décembre</u> <u>2007</u>	<u>31 mars</u> <u>2007</u>
Solde au début de la période	353	336	327
Charge comptabilisée en résultat	25	24	10
Montant radié	(8)	(7)	(10)
Solde à la fin de la période	<u>370</u>	<u>353</u>	<u>327</u>

7. Titrisation

Les activités de titrisation se présentent comme suit pour le premier trimestre de 2008 :

	<u>Prêts hypothécaires résidentiels</u>
Prêts titrisés et vendus	933
Produit net en espèces reçu	934
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	22
Passif de gestion conservé	5
Gain à la vente avant impôts	17

Hypothèses clés au moment de la vente (en %) :

Taux de remboursement par anticipation	22,53 %
Marge excédentaire	1,33 %
Créances irrécouvrables prévues	0,01 %
Taux d'actualisation	5,25 %

8. Actions émises et en circulation

	<u>Au 31 mars 2008</u>		<u>Au 31 décembre 2007</u>		<u>Au 31 mars 2007</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
Actions privilégiées de catégorie 1						
– Série C	7 000 000	175	7 000 000	175	7 000 000	175
– Série D	7 000 000	175	7 000 000	175	7 000 000	175
		<u>350</u>		<u>350</u>		<u>350</u>
Actions ordinaires	498 668 000	1 225	498 668 000	1 225	488 668 000	1 125

9. Rémunération à base d'actions

Aucune option n'a été attribuée au cours du premier trimestre de 2008 ou de 2007.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

10. Présentation par groupes de clients

La banque gère ses opérations et en rapporte les résultats selon les définitions des groupes de clients du Groupe HSBC.

À partir du 1^{er} janvier 2008, la présentation de l'information sur certaines activités de la banque a été modifiée à la suite d'une redéfinition des groupes de clients. De plus, il y a eu un certain nombre de changements dans les méthodes de répartition des coûts. Les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

	<i>Trimestres terminés les</i>		
	<i>31 mars</i> <i>2008</i>	<i>31 décembre</i> <i>2007</i>	<i>31 mars</i> <i>2007</i>
Services financiers aux particuliers			
Revenu net d'intérêts	96	95	95
Revenu autre que d'intérêts	86	61	71
Total des revenus	<u>182</u>	<u>156</u>	<u>166</u>
Frais autres que d'intérêts	142	138	133
Bénéfice d'exploitation net	<u>40</u>	<u>18</u>	<u>33</u>
Provisions pour créances irrécouvrables	10	6	6
Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	30	12	27
Provision pour impôts sur les bénéfices	9	5	8
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	1	2	1
Bénéfice net	<u>20</u>	<u>5</u>	<u>18</u>
Actif moyen	<u>19 196</u>	<u>20 418</u>	<u>18 851</u>
Services aux entreprises			
Revenu net d'intérêts	173	180	168
Revenu autre que d'intérêts	50	39	52
Total des revenus	<u>223</u>	<u>219</u>	<u>220</u>
Frais autres que d'intérêts	79	81	84
Bénéfice d'exploitation net	<u>144</u>	<u>138</u>	<u>136</u>
Provisions pour créances irrécouvrables	15	18	4
Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	129	120	132
Provision pour impôts sur les bénéfices	41	39	43
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	4	4	3
Bénéfice net	<u>84</u>	<u>77</u>	<u>86</u>
Actif moyen	<u>26 481</u>	<u>25 337</u>	<u>22 809</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

10. Présentation par groupes de clients (suite)

	<i>Trimestres terminés les</i>		
	<i>31 mars 2008</i>	<i>31 décembre 2007</i>	<i>31 mars 2007</i>
Services bancaires internationaux et marchés			
Revenu net d'intérêts	29	27	31
Revenu autre que d'intérêts	83	62	62
Total des revenus	112	89	93
Frais autres que d'intérêts	31	34	33
Bénéfice d'exploitation net	81	55	60
Provisions pour créances irrécouvrables	—	—	—
Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	81	55	60
Provision pour impôts sur les bénéfices	25	20	19
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	1	1	2
Bénéfice net	55	34	39
Actif moyen	22 220	20 403	18 996

11. Actifs financiers donnés en garantie et garanties acceptées

a) Les actifs donnés en garantie pour garantir les passifs étaient les suivants :

	<i>Au 31 mars 2008</i>	<i>Au 31 décembre 2007</i>
Valeurs mobilières	2 888	3 419
Prêts	3 287	3 457
Autres	3	3
	6 178	6 879

Dans le cours normal de nos activités d'institution financière, nous donnons en garantie des actifs inscrits à notre bilan pour garantir nos passifs détenus auprès de la Banque du Canada, des systèmes de compensation et de règlement et des dépositaires. En outre, nous avons donné des actifs en garantie relativement à des emprunts, à des prêts de titres et à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour les institutions financières qui donnent des actifs en garantie aux parties susmentionnées et des conventions standards de prêt de titres et de rachat.

b) Garanties acceptées

La juste valeur des actifs acceptés en garantie que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaut se chiffre à 7 811 millions de \$CA (6 700 millions de \$CA au 31 décembre 2007). La juste valeur de toute garantie ayant été vendue ou redonnée en garantie est de 1 171 millions de \$CA (516 millions de \$CA au 31 décembre 2007). Nous sommes tenus de remettre des titres équivalents.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour les institutions financières qui donnent des actifs en garantie aux parties susmentionnées et des conventions standards d'emprunt de titres et de revente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

12. Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

a) Prêts hypothécaires vendus avec recours

Nous avons accepté de racheter tout prêt hypothécaire acquis auprès de nous par le Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC pour lequel un paiement du capital et des intérêts aurait plus de 90 jours de retard. Le montant total des prêts hypothécaires vendus avec recours au 31 mars 2008 s'établissait à 486 millions de \$CA (436 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et est inclus dans les Autres éléments de passif.

b) Prêts de titres

Nous avons prêté des titres que nous avons convenu de racheter sur avis du client. Le client a accepté de nous remettre les titres prêtés lorsque nous en ferons la demande selon des modalités usuelles des conventions de prêts de titres standards. Au 31 mars 2008, le total des titres prêtés se chiffrait à 260 millions de \$CA (119 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et est inclus dans les Autres éléments de passif.

c) Conventions de rachat

Nous avons prêté des titres que nous avons convenu de racheter à une date ultérieure précise selon des modalités usuelles des conventions de rachat standards. Au 31 mars 2008, le total des titres que nous avons convenu de racheter à une date ultérieure précise s'établissait à 712 millions de \$CA (320 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et fait l'objet d'une présentation distincte au bilan.

13. Gestion du capital

a) Objectifs, lignes directrices et processus

Nos objectifs de gestion du capital sont les suivants : créer de la valeur pour l'actionnaire, tout en finançant les activités commerciales, y compris l'actif et les positions à risque; fournir des garanties raisonnables aux déposants; et dépasser les exigences réglementaires pertinentes ainsi que les objectifs internes à long terme.

Afin de bien encadrer nos processus et d'atteindre nos objectifs, nous appliquons les lignes directrices approuvées par notre conseil d'administration (le « conseil ») ainsi que les lignes directrices approuvées par HSBC Holdings. Un plan annuel visant le capital est préparé et approuvé par le conseil et HSBC Holdings en vue de maintenir le montant optimal de capital ainsi qu'une composition optimale du capital. Nous avons pour politique de détenir notre capital sous différentes formes et de l'obtenir auprès de sources diverses.

Nos services des finances et de la trésorerie veillent au respect des lignes directrices sur une base quotidienne, le contrôle bimensuel étant assuré par notre comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »). L'ALCO, qui est présidé par le chef des finances, se compose du chef de la direction, du chef de l'exploitation ainsi que des hauts dirigeants responsables du crédit, de la gestion des risques, des ventes et du marketing et de la trésorerie. Durant les semaines intermédiaires, le suivi des positions et des limites est assuré par son sous-comité, le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »). Le TALCO est aussi présidé par notre chef des finances et comprend des membres des services des finances, de la trésorerie et du marketing.

b) Capital géré

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport et des bénéfices non répartis. Le capital de catégorie 2 se compose des débentures subordonnées et tient compte de certains ajustements.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

13. Gestion du capital (suite)

c) Règlements touchant les ratios de capital

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (« BSIF ») édicte les normes de suffisance du capital qui s'appliquent aux institutions financières constituées en vertu d'une loi fédérale, notamment les banques. Les règlements du BSIF sont fondés sur les normes internationales édictées par la Banque des règlements internationaux (« BRI »). Même si la BRI continue de recommander que les institutions financières maintiennent des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque) de 4 % et de 8 % respectivement, le BSIF recommande que les banques canadiennes maintiennent au minimum des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total de 7 % et de 10 % respectivement. Nous avons respecté ces ratios de capital au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 et au cours de l'exercice 2007.

d) Modification des exigences aux fins du calcul des ratios de capital

La banque a adopté et mis en œuvre les normes édictées dans le document *Basel II : International Convergence of Capital Measurement and Capital Standards: A Revised Framework – Comprehensive Version*, publié en juin 2006 (disponible en anglais seulement), communément appelé le Nouvel accord de Bâle (Bâle II). Parmi les méthodes proposées, la Banque HSBC Canada, en accord avec le Groupe HSBC, a adopté l'approche avancée fondée sur les notations internes (« approche NI avancée ») pour calculer ses besoins en capital en fonction du risque de crédit. Cette approche permet à la banque de s'appuyer sur des estimations internes pour certaines mesures du risque, notamment les probabilités de défaut, les pertes en cas de défaut, les expositions en cas de défaut et les échéances effectives pour calculer les coefficients de pondération des risques. L'application de cette approche, par opposition à celle prévue dans l'accord de Bâle I, permet d'apparier plus étroitement les exigences en matière de capital réglementaire et le profil de risque. La banque a adopté l'approche standard pour établir le capital nécessaire pour le risque d'exploitation, ce qui constitue une nouvelle exigence de Bâle II. Le risque d'exploitation s'entend du risque qui survient à cause de procédés internes ou de systèmes déficients ou inadéquats, du manque de compétences du personnel ou d'événements externes. Conformément à l'approche standard, le capital requis est calculé par application d'un facteur spécifique, qui varie de 12 % à 18 %, au revenu brut tiré de certaines gammes de produits.

La présentation du capital selon l'approche NI avancée doit être approuvée par le BSIF. Lorsque les banques auront démontré qu'elles répondent à toutes les exigences régissant l'utilisation de l'approche NI avancée et que le BSIF aura approuvé son utilisation, elles pourront l'utiliser pour calculer l'actif pondéré en fonction du risque et le capital minimum exigé. Cependant, certains niveaux « planchers » de capital s'appliqueront après la mise en œuvre complète de l'approche NI avancée. Ainsi un niveau « plancher » de capital égal à 90 % du capital minimum exigé en vertu de l'accord de Bâle I s'appliquera pour la première année suivant l'approbation; ce niveau « plancher » pourrait être ramené à 80 % la deuxième année, sous réserve de l'approbation du BSIF.

En février 2008, le BSIF a autorisé la banque à utiliser l'approche NI avancée pour calculer son capital réglementaire, sous réserve de certaines conditions. Tant que ces conditions n'auront pas été remplies, la Banque doit maintenir un niveau plancher de capital égal à 100 % du capital minimum exigé en vertu de l'accord de Bâle I.

e) Capital réglementaire et ratios

Le ratio actif/capital maximum autorisé par le BSIF est de 20 fois. Nous visons à atteindre un ratio plus prudent, soit un ratio de 17 fois. Nous avons maintenu un ratio actif/capital inférieur au ratio maximum autorisé au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 et au cours de l'exercice 2007.

Les composantes de notre capital réglementaire et nos ratios de capital réglementaire réels sont présentés dans le tableau ci-dessous. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous avons adopté, le 1^{er} janvier 2008, les normes

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

13. Gestion du capital (suite)

du Nouvel accord de Bâle. Ces normes viennent modifier la méthode de calcul des ratios de capital. C'est pourquoi les renseignements fournis pour les trimestres ci-dessous ne sont pas comparables.

	<i>Au 31 mars</i> 2008 <i>(Bâle II)</i>	<i>Au 31 décembre</i> 2007 <i>(Bâle I)</i>
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 225	1 225
Surplus d'apport	207	206
Bénéfices non répartis	1 552	1 462
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ¹	350	350
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale ²	430	430
Déductions relatives à la titrisation	(66)	-
Écart d'acquisition	(15)	(15)
Total du capital de catégorie 1	<u>3 683</u>	<u>3 658</u>
Capital de catégorie 2		
Déventures subordonnées	805	801
Autres	98	269
Total du capital de catégorie 2	<u>903</u>	<u>1 070</u>
Total du capital de catégorie 1 et de catégorie 2	<u>4 586</u>	<u>4 728</u>
Déductions relatives à la titrisation	-	(50)
Total du capital disponible à des fins réglementaires	<u>4 586</u>	<u>4 678</u>
Total de l'actif pondéré en fonction des risques³	<u>40 466</u>	<u>41 372</u>
Ratios de capital réglementaire réels		
Capital de catégorie 1	9,1 %	8,8 %
Capital total	11,3 %	11,3 %
Coefficient actif/capital réglementaire réel	15,1x	14,1x
Ratios de capital réglementaire minimaux requis		
Capital de catégorie 1	7 %	7 %
Capital total	10 %	10 %
Coefficient actif/capital réglementaire maximal permis	20,0x	20,0x

Notes :

1. Correspond à 175 millions de \$CA pour chacune des séries C et D des actions privilégiées.
2. Comprend des titres HSBC HaTS^{MC} d'une valeur de 400 millions de \$CA.
3. Pour 2008, l'actif pondéré en fonction des risques selon Bâle II comprend un ajustement conformément aux dispositions transitoires présentées au chapitre 1.7 de la ligne directrice sur les normes de fonds propres.

14. Événement postérieur à la date du bilan

Dans le cadre de la restructuration par l'industrie de certains conduits émetteurs de PCAA non bancaire participant à l'Accord de Montréal, la banque a acheté, le 16 avril 2008, des prêts personnels d'environ 900 millions de \$CA auparavant titrisés et vendus à certains de ces conduits. Aucun gain important ni aucune perte importante n'a été constaté par suite de cette opération. Les actifs achetés seront constatés et comptabilisés à titre de prêts et créances.

Renseignements à l'intention des actionnaires

ADRESSES DES PRINCIPAUX BUREAUX

Vancouver (siège social) :

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Télé. : 604-641-1849

Toronto :

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9
Tél. : 416-868-8000
Télé. : 416-868-3800

ADRESSE INTERNET

hsbc.ca

DEMANDES DES MÉDIAS

Ernest Yee 604-641-2973
Sharon Wilks 416-868-3878

Pour tout renseignement concernant les dividendes, pour un changement d'adresse ou pour nous aviser d'un envoi en double, les actionnaires doivent s'adresser au :

Computershare Trust Company of Canada
Shareholder Service Department
100 University Avenue
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1

Tél. : 1-800-564-6253
Télé. : 1-800-453-0330

Pour tout autre renseignement, les actionnaires doivent s'adresser à notre service des relations avec les actionnaires :

Banque HSBC Canada
Relations avec les actionnaires
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Courriel : Shareholder_relations@hsbc.ca

Chris Young 604-641-1976
Santokh Birk 604-641-1918

Les titres de la Banque HSBC Canada sont inscrits à la Bourse de Toronto

Banque HSBC Canada

Actions privilégiées de catégorie 1, série C (HSB.PR.C)

Actions privilégiées de catégorie 1, série D (HSB.PR.D)

Fiducie d'actifs HSBC Canada

Titres de la Fiducie d'actifs, Série 2010 (HSBC HaTS^{MC}) (HBH.M)

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, possède plus de 180 bureaux. Avec un actif de 2 354 milliards de dollars US au 31 décembre 2007, le Groupe HSBC, qui compte environ 10 000 bureaux répartis dans 83 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

© Banque HSBC Canada 2008

Tous droits réservés

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Publié par Banque HSBC Canada, Vancouver
Imprimé par Western Printers, Burnaby